



Réf. Farde e-Assemblées : 2419338

**TRADUCTION****N° OJ : 243****Projet d'Arrêté - Conseil du 06/09/2021****Objet :** Octroi de subsides 2021.- Montant total de 4.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2021 ;

Considérant les activités des ASBL "D'broej" et "Civic Innovation Network" ;

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Octroyer les subsides suivant :

- 2.000,00 EUR à l'asbl "D'Broej" pour l'organisation d'ateliers d'écriture musicale - ED 21/38755 ;
- 2.000,00 EUR à l'asbl "Civic Innovation Network" pour le projet "Brussel Avenir" - ED21/38756.

Article 70008/33202 du budget ordinaire 2021.

Annexes :